

La musicalité

En choisissant ce mot de musicalité pour sujet de ces cours expérimentaux de danse, je vise l'ensemble des manifestations d'une harmonie par nos corps. Elles ont pour cadre le temps, et nous dansons ensemble dans la mesure où nous partageons le même temps, où nous modélisons le même temps. L'harmonie concerne notre vécu intime du temps et la danse permet d'exprimer l'écoulement, le battement, la pulsation, la tension et la détente, le flux de notre proprioception et de notre perception. La musicalité est le déploiement de cette harmonie dans un lieu, œuvre de toute la personnes présentes, celle qui dansent et celles qui sont au spectacle, avec des phénomènes d'émission et de réception, de superposition, d'interaction, de propagation et d'extinction, de grondement et de silhouettes. La musique proprement dite et elle-même musicale et tout le discours précédent s'y applique comme à la danse. Je voudrais mener notre exploration d'abord dans la danse et interroger ensuite la musique qu'elle inspire, avec l'intention de renouveler l'alliance ancienne et profonde entre les deux domaines du son et du mouvement.